

LE MAG DE LA SAUVEGARDE



LE JOURNAL BIMESTRIEL DE LA SAUVEGARDE ISERE



SOMMAIRE

- 05 QUE SE PASSE-T-IL SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX ?
- 06 PROJET TÉLÉTRAVAIL
- 07 LES SERVICES GÉNÉRAUX
- 08 LA LOGISTIQUE SUR LES PÔLES
- 11 LES ACTIVITÉS DE NOS ÉTABLISSEMENTS
- 19 LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'EDITO

L'année 2020 se termine et elle restera marquée dans les esprits de chacun par sa couleur particulière, par son contexte et ses tensions, par le masque et la distanciation sociale, par son confinement et ses protocoles sanitaires... peut-on la qualifier de mauvaise année ? Je laisse à chacun en décider.

Pour notre association 2020 a été particulière à plus d'un titre.

Pour le CATALPA, établissement du Pôle Accueil Étrangers, 2020 a été l'année de l'annonce de sa fermeture après 16 années de fonctionnement et d'évolutions.

En effet, le Conseil Départemental n'a pas jugé conforme le projet commun que 11 associations du département avaient déposé dans le cadre de l'appel à projet.

Ainsi, les Mineurs Non Accompagnés (MNA) seront désormais suivis dans le cadre d'un nouveau dispositif notamment au Nord Isère.

Sur le bassin grenoblois, aucun projet n'a été retenu et un flou demeure sur les modalités d'accompagnement.

Quoiqu'il en soit le Conseil Départemental a annoncé l'arrêt des admissions pour le CATALPA, et il nous a demandé de projeter au 31 août 2021 la fermeture du site de Voiron comme du site de Grenoble Service extérieur. Cette annonce est dure et difficile à réaliser. Nous sommes toujours plus enclins à entendre les évolutions positives, les progressions, mais aujourd'hui cette annonce entraîne des fins d'accompagnements donc des précarités pour les jeunes MNA, des inquiétudes, des craintes et beaucoup d'incertitudes pour tous les salariés concernés par cette décision. Des temps d'échanges, d'informations, de débats ont été proposés aux équipes concernées ou dans le cadre des réunions avec les instances représentatives du personnel. Autant que la situation sanitaire le permet, mon souhait est, et sera durant toute cette période, de continuer ces temps d'échanges et d'information.

Dans ce contexte difficile, les équipes demeurent mobilisées et travaillent aux suivis des jeunes et aux projets qui doivent être menés et je les remercie sincèrement pour la qualité du travail qu'ils réalisent.

D'ici la fin décembre, les équipes vont assurer le déplacement des jeunes accompagnés sur le site de Voiron vers les appartements disponibles à Grenoble. Nous avons fait ce choix au regard des difficultés identifiées sur le site de Voiron et afin de concentrer nos actions et notre énergie autour d'un même site, celui de Grenoble. Ainsi, tous les jeunes du Catalpa seront désormais accompagnés sur les appartements grenoblois avec des modalités différentes dont certains en mode éducatif renforcé (présence éducative le soir et les week-ends et surveillants de nuit).

En ce qui concerne les salariés, des rencontres ont été réalisées entre Thierry Ihler et tous les salariés concernés afin d'étudier les situations individuelles et envisager des solutions adaptées. Les solutions de mobilité interne, quand elles existent, seront à chaque fois prioritaires. En lien avec les organisations syndicales et l'inspection du travail nous engageons les négociations pour envisager toutes les mesures possibles. Les semaines qui arrivent seront déterminantes sur le ou les dispositifs qui seront mis en œuvre dans l'association pour d'une part assurer les missions qui nous sont confiées tout en garantissant un accompagnement de qualité et assurer d'autre part notre fonction d'association employeur.

Une note positive concerne le service ASMA qui accueille et suit des jeunes majeurs en autonomie à partir d'hébergements diffus. Le Conseil Départemental souhaite conserver ce dispositif dans un cadre expérimental en l'orientant désormais non plus pour des MNA mais pour des jeunes sortant de l'ASE. L'équipe travaille ainsi à une adaptation du projet suivant cette évolution.

La reconnaissance de l'engagement.

Vous le savez déjà, mais l'association vient de décider le versement d'une prime aux salariés qui se sont investis durant la période de confinement en mars-avril 2020.

Dépendant de plusieurs financeurs (ARS, PJJ, ÉTAT, Conseil Départemental) nous avons malheureusement constaté l'absence d'une position coordonnée et harmonisée entre tous. Si l'ARS, la PJJ et l'État a communiqué rapidement son accord, le Conseil Départemental ne s'est jamais réellement positionné malgré nos différentes interpellations, au nom de la Sauvegarde Isère comme au nom des différentes fédérations (Réseau 38 ou CNAPE).

Devant cette différence évidente de traitement qui portait préjudice à une partie des salariés de la Sauvegarde Isère, le conseil d'administration et la direction générale de l'association ont souhaité proposer de nouvelles conditions d'attribution afin de ne pas faire de distinction entre les salariés selon leur appartenance à un établissement ou service. Ainsi le conseil d'administration a donné son accord pour attribuer une prime à tous les salariés des établissements et services financés par le Conseil Départemental. Cette prime sera attribuée sur les fonds propres de l'association afin de compenser la non prise en compte du financement par le Conseil Départemental de l'Isère.

Cette prime concerne au final 431 salariés, sera versée avec le salaire de décembre et bénéficie de l'exonération fiscale d'impôt sur le revenu, de cotisation et de contribution sociale. Elle ne vient pas en déduction de la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat qui a été versée en juin 2020.

Par cette prise de décision exceptionnelle l'association souhaite valoriser les efforts des salariés durant cette période et reconnaître à l'ensemble du personnel leur engagement, leur mobilisation et leurs actions au bénéfice des jeunes et des familles accompagnées.



1 an déjà...

26 novembre 2019, journée anniversaire de la Sauvegarde Isère au WTC de Grenoble.

On mesure aujourd'hui la chance que nous avons eu de pouvoir organiser cette grande et belle journée festive d'anniversaire. Au regard du contexte sanitaire et du contexte départemental de 2020, on mesure ainsi l'espace-temps...

Gardons en tête ce moment festif, libre de contacts sans masques, de convivialités, de proximités, de rires et de perspectives.

Gardons ces moments en tête car 2021 arrive et sera forcément une année différente.

Bonne lecture de ce Mag de la Sauvegarde.

Claude Dély, Directeur Général



L'ACTU DU MOMENT



QUE SE PASSE-T-IL SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX ?

Participez au développement de la
Sauvegarde Isère sur les réseaux sociaux :

LIKEZ, PARTAGEZ
ET ABONNEZ-VOUS À NOS PAGES !

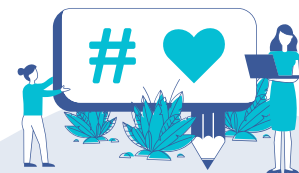
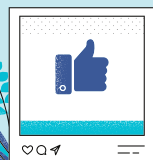


A L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANCE LE 20 NOVEMBRE, LA SAUVEGARDE ISÈRE A LANCÉ UNE CAMPAGNE VIDÉO D'APPEL AUX DONS.

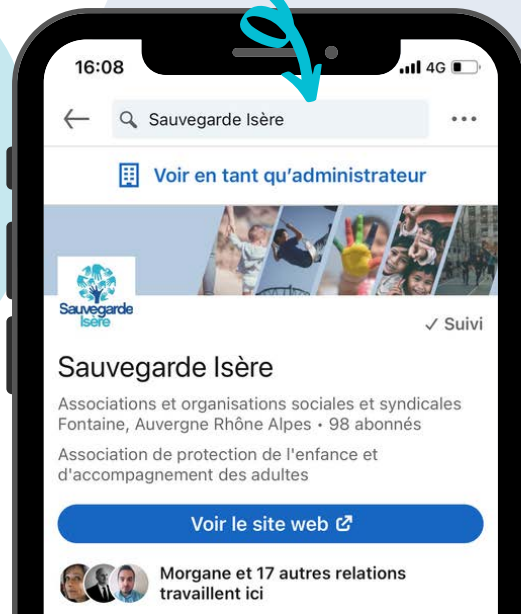
DISPONIBLE SUR
YOUTUBE, FACEBOOK
LINKEDIN

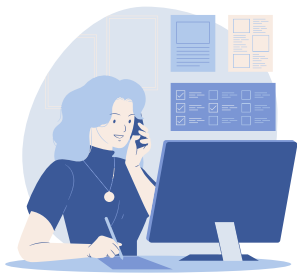


PARTAGE DE NOS ACTUALITÉS ET CELLES DE NOS PARTENAIRES



PARTAGE DE NOS OFFRES D'EMPLOIS ET D'INFORMATIONS DE NOS PARTENAIRES





PROJET TÉLÉTRAVAIL



Afin de recueillir vos avis sur la question du télétravail un **questionnaire** en ligne a été ouvert du 19 octobre au 23 novembre 2020

123 salariés y ont répondu

L'ESPACE AU DOMICILE

La majorité des répondants est équipée d'une connexion internet, néanmoins des besoins importants en mobilier et outils adaptés émergent.

LES MISSIONS

La majorité des répondants s'accorde sur le fait que certaines activités peuvent être réalisées en dehors du lieu d'exercice de l'activité professionnelle ; et que la présence quotidienne sur site n'est pas indispensable à la réalisation des missions.

LES MOTIVATIONS, LES AVANTAGES

83%

Des répondants travaillent aussi efficacement qu'ils soient chez eux ou en présentiel sur site

Des répondants peuvent gérer leur temps de façon à fixer une frontière vie personnelle et vie professionnelle

87%

Réduire le temps de trajet domicile-travail, travailler plus efficacement sans sollicitations extérieures et gagner en confort de travail ... Sont autant de sources de motivations et d'arguments en faveur du télétravail selon les répondants.

LES APTITUDES



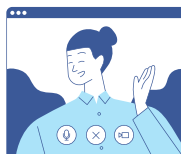
Gestion du temps

Les répondants estiment pouvoir maîtriser leur temps et gérer leurs tâches prioritaires, bien que "**du temps sans perturbation**" permettrait une meilleure gestion des tâches quotidiennes



Maitrise des outils informatiques et bureautiques

91.6% des répondants estiment maîtriser les outils, alors que des besoins en formation (Excel, word notamment) ont été exprimés.



Maitrise des outils de visioconférence

Les besoins en **accompagnement** aux outils et des **retours d'expériences** de collègues sont les solutions proposées par les répondants

VOS ATTENTES

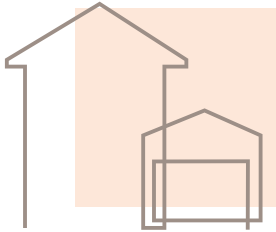
Un accord d'entreprise clair et cadré
De la souplesse
Du matériel adapté
De la confiance, de l'individualisation, de l'équité



Le respect du principe du volontariat
De la cohérence avec les métiers et les missions des professionnels
De l'autonomie dans l'organisation

LES SERVICES GÉNÉRAUX

Une direction qui a vu le jour en 2017, dans le même temps que la construction des Pôles de l'association Sauvegarde Isère. C'est un appel fort envoyé à l'attention des directeurs pour intervenir en support à l'activité, sur les aspects logistiques et une gestion technique du patrimoine.



UNE DES MISSIONS PRINCIPALE :

Donner les moyens aux directeurs d'avoir des infrastructures en état et conforme à la réglementation en vigueur (bâtiments, infrastructures, équipements matériel informatique, transports...) nécessaires au fonctionnement des établissements et services de l'association.

LA DIRECTION DES SERVICES GÉNÉRAUX PILOTE :

Sur le plan des achats, plusieurs contrats cadres (véhicule, informatique, impression, téléphone portable et assurance) pour lesquels des conditions sont négociées pour l'ensemble des établissements.

LA DIRECTION DES SERVICES GÉNÉRAUX PARTICIPE :

- A la stratégie financière et organisationnelle
- A la construction des plans pluriannuels d'investissement avec les directeurs de pôle et les gestionnaires logistiques afin de pérenniser le patrimoine

Pour faciliter le travail des gestionnaires logistiques des outils communs de pilotage, de suivi ont été mis en place et pour se faire ils ont accès à un système d'exploitation Windows partagé par plusieurs utilisateurs et hébergé sur un serveur que l'on nomme DATA CENTER.

*DES INFORMATIONS LOGISTIQUES FERONT RÉGULIÈREMENT PARTIES DES PROCHAINS NUMÉROS DU
MAG DE LA SAUVEGARDE*

POINT TRAVAUX :



POUR LE SIÈGE :

Des travaux de changement de la climatisation/chauffage vont être réalisés en fin d'année. Le siège sera donc inaccessible du lundi 21 décembre au vendredi 8 janvier 2021. Durant cette période, chaque salarié s'organisera de façon à télétravailler à partir de leur domicile ou à partir d'un établissement.

**RÉOUVERTURE DU SIÈGE SOCIAL
LE LUNDI 11 JANVIER 2021**

LA LOGISTIQUE SUR LES PÔLES

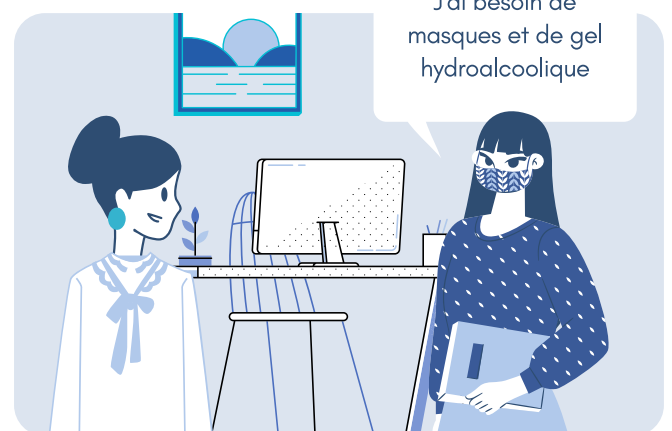
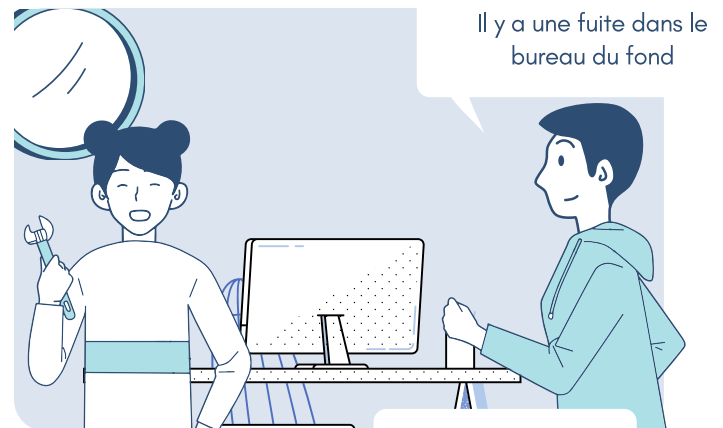


Pôle Accueil Étrangers



La fonction de gestionnaire logistique présentée avec humour

AU FAIT, QUE FONT LES GESTIONNAIRES LOGISTIQUES À LA SAUVEGARDE ISÈRE



MAIS PAS QUE !!!





Pôle handicap



Une commission de sécurité a eu lieu à l'IME de Theys structure du Pôle Handicap, le 30 juin 2020.

L'I.M.E étant un établissement recevant du public de type J et de 4ème catégorie (catégorie avec locaux à sommeil) il est soumis périodiquement à des obligations de contrôles par les Commissions de Sécurité, d'accessibilité et aux actes administratifs de l'autorité municipale.

LA LOGISTIQUE SUR LES PÔLES

Comment se déroule une visite de la commission de sécurité ?

- Vérification du registre de sécurité et des rapports de vérification des installations techniques
- Contrôle de la réalisation des prescriptions formulées dans le procès-verbal de la visite précédente
- Visite de l'établissement
- Vérification et tests de fonctionnement de certains dispositifs de sécurité incendie
- Rédaction d'un procès-verbal (prescriptions, avis...) qui est envoyé à l'établissement sous la responsabilité du Maire.

Nous avons eu les félicitations du préventionniste du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et de Madame le Maire de la commune.

Suite à cette visite, des observations et des préconisations ont été notifiées par écrit et devront être levées. Un tableau récapitulatif des actions correctives sera envoyé en ce sens au préventionniste avant la fin de l'année. Le procès-verbal qui a été rédigé en date du 06/08/2020, émet un avis Favorable à la poursuite du fonctionnement de l'Établissement.



Pôle Famille

Améliorer les conditions de travail et l'accueil du public :

Les locaux du SEMO de Villefontaine sont actuellement loués à ALPES ISERE HABITAT. La direction de pôle ainsi que le directeur des services généraux souhaitent améliorer les conditions de travail du personnel. Aussi après concertation avec le bailleur, la pose d'une climatisation était prévue début 2020 mais avec la crise sanitaire le délai a été reporté sur début 2021. Cette climatisation concerne le secrétariat d'accueil, accueil du public et la salle de réunion normalement. Le site de VIENNE dispose aussi d'une climatisation depuis début 2019 et le personnel est très satisfait. En février 2020 les sols des locaux de FONTAINE ont été refaits en parquet flottant.

Les services SUD se réorganisent afin d'optimiser et mutualiser leurs espaces de travail dans le cadre du meilleur répartition, ainsi que du développement et l'enrichissement de leurs activités !

Suite à l'achat de l'ancienne trésorerie de Fontaine, les SEMO de FONTAINE (l'APMV est un SEMO) ont repensé collectivement leurs espaces de travail.

Le 17 décembre 2020, le service APMV va s'installer au premier étage des locaux de Jean Jaurès ainsi que la direction de pôle et la secrétaire de direction.

Au rez-de-chaussée, le maintien de l'accueil, du secrétariat de direction et comptable de l'APMV, avec l'arrivée du relais comptable, relais RH et gestionnaire logistique du pôle. Ce qui va permettre aux chefs de service du SEMO Belle Rive d'intégrer des bureaux disponibles au rez-de-chaussée et libérer des espaces au 1er étage pour alléger certains espaces pour les travailleurs sociaux.

Au sein des locaux de Jean Jaurès, des espaces supplémentaires seront mutualisés : activités, actions collectives, réunions, groupes de travail...

Cette démarche a permis de mettre en dynamique toutes les équipes concernées et de mener à bien une concertation collective au service de nos missions tout en préservant et améliorant les conditions de travail.

LA LOGISTIQUE SUR LES PÔLES



Pôle Hébergement



Le Dispositif Rose-Pelletier adopte une conduite plus éco responsable :

C'est un mode de transport plus écologique et économique qui voit le jour depuis le 18 novembre avec l'arrivée d'une voiture électrique, la CLIO ZOE. Opter pour un véhicule électrique, c'est faire le choix d'une voiture moins polluante à l'usage et aussi plus silencieuse, pour contribuer à réduire les nuisances sonores et améliorer notre santé grâce à l'absence d'émissions de CO2. Son stationnement est situé à l'arrière le bâtiment administratif du DRP ou nous avons installé une prise électrique dédiée.

Le Village de l'Amitié : Le bâtiment administratif se refait une beauté

Après l'installation de la chaudière à gaz commune pour le foyer Pandora et le bâtiment administratif l'année dernière, c'est le changement des fenêtres qui a eu lieu dernièrement. Une première étape pour ce vieux bâtiment chargé d'histoire. Les premières retombées en isolation et en économie d'énergie devront bientôt se faire ressentir.



La Villa Océane à Saint Martin d'Hères :

Petite MECS accueillant 7 jeunes, c'est le 06 juillet 2020 que la visite de commission de sécurité a eu lieu. Nous avons reçu l'arrêté émettant un avis favorable et nous autorisant la poursuite du fonctionnement de notre établissement. Nous nous en félicitons et ne manquerons pas de lever la seule observation émise dans le rapport concernant la présence de prise multiple. Prochain RDV dans 5 ans.



Sécurité oblige...

Notre plan d'investissement 2018/2021 prévoyait le changement de l'ensemble des SSI (Système de Sécurité Incendie) et des blocs autonomes d'éclairage de sécurité sur le site. Tous les blocs ont été remis aux normes et ce sont 8 nouvelles centrales incendie qui ont été installées depuis 2019. Une 9ième et dernière, située à l'École, sera installée l'année prochaine.

ZOOM SUR...

LES ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS





Pôle Famille



Créer, maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir : **les Promeneurs du Net**, c'est une autre manière d'être en relation avec les jeunes sur Internet.

PROJET LES PROMENEURS DU NET

Un peu d'histoire : Ce projet a vu le jour en Suède au début des années 2000 avec pour objectif « d'installer un dialogue en ligne avec les jeunes ». En 2012, une expérimentation est lancée dans 4 départements pionniers par la CNAF qui souhaitent trouver des solutions face à la moindre fréquentation des structures jeunesse. Peu à peu, les différents départements s'emparent du projet. En Isère, la CAF de l'Isère a mis en place le dispositif à partir de 2017, avec ses partenaires : conseil départemental, Métropole de Grenoble, DDCS, MSA, Adij, et deux associations de prévention spécialisée, le Codase et l'Apase.

Aujourd'hui, une grande majorité des jeunes sont présents sur les réseaux sociaux et cela parfois plusieurs fois par jour. La mission du Promeneur du Net est de pouvoir répondre à leurs sollicitations, sensibiliser aux risques, participer à l'éducation aux médias et à l'information et inculquer les bonnes pratiques. Non pas dans un but de surveillance mais d'apport de réponses aux jeunes en communiquant sur les différents réseaux sociaux tels que : Instagram, Facebook, Twitter, Snapchat, etc.

En tant qu'Assistante Sociale au sein du service AEMO/AED sur le SEMO site de Vienne, c'est avec cette perspective que j'ai souhaité présenter ma candidature cette année à la CAF de l'Isère, soutenu par notre association afin d'intégrer ce projet dans nos missions de protection de l'enfance et élargir ainsi notre champ d'action. Notre profil a été retenu et c'est ainsi que la Sauvegarde Isère a intégré les promeneurs du net en Septembre 2020.

Un profil sur différents réseaux sociaux au nom de Clémentine PDN Vienne a été créé et est disponible pour tous les jeunes et non pas uniquement ceux accompagnés par notre service.

Clémentine PUTOUX,
*Assistante Sociale
SEMO site de Vienne*



LA MÉDIATION DANS TOUS SES ETATS



Le service de médiation familiale de la Sauvegarde Isère **accueille des parents séparés** lors d'entretiens individuels et communs du lundi au vendredi de 9h à 18h. Deux **médiatrices familiales** réalisent ces entretiens.

Au regard de la situation sanitaire actuelle et de l'impossibilité de recevoir les parents en présentiel, le service a dû s'interroger pour offrir une réponse adaptée aux demandes de médiation.

La question de la visioconférence pour réaliser les entretiens c'est posée, est-elle la réponse adaptée ?

Afin d'y répondre nous avons, dans un premier temps, interrogé notre pratique éthique, mettant en perspective la demande de médiation des personnes (dans le contexte actuel) tout en nous appuyant sur les principes déontologiques, véritable socle sur lequel toute pratique de médiation familiale repose.

Peut-il y avoir des ajustements, l'écueil étant de vouloir « coût que coût » répondre à la demande de médiation ! Nous avons fait un constat : la situation des personnes en demande de médiation familiale ne représente, pour elles, ni un danger ni une urgence, et si c'est le cas nous renvoyons aux services compétents. Nous avons donc pris le temps de réfléchir...

Nous avons confronté nos intuitions et réticences avec celles des autres services de médiation familiale de l'Isère mais également à travers la Fédération des Médiateurs Familiaux (FENAMEF), au niveau de l'ensemble du territoire national. Car l'idée de faire de la médiation familiale par visioconférence, est une question récurrente, un « véritable laboratoire » de recherche au sein des différents services de médiation.

Cette question est venue s'exacerber du fait du confinement : en effet, dans les situations où les parents sont très éloignés géographiquement, la médiation en visioconférence est une proposition pertinente qui se révèle un « outil » pour abolir les distances, une manière de rendre possible une rencontre avec un tiers impartial et neutre, dans un lieu garantissant la confidentialité des entretiens.

Cela est-il transposable en situation de confinement ? Notre réflexion s'inscrit dans une réflexion plus générale portée par la fédération des médiateurs familiaux et qui vise à la publication d'un guide commun.

LA MÉDIATION FAMILIALE EN « DUO » QUE NOUS PROPOSONS :

COMMENT ?

Chacun des participants est en visioconférence dans une salle d'entretien dévolue à un/une médiateur familial pour s'assurer de la neutralité et de la confidentialité du lieu. Il est donc primordial qu'il y ait un réel travail entre les professionnels avant d'entamer un processus : il s'agit ici pour le médiateur de rencontrer et partager avec un collègue qu'il ne connaît pas et d'ajuster ses pratiques, d'être en quelque sorte sur « la même longueur d'onde ».

Puis, dans un souci d'impartialité, chaque médiateur réalise un entretien individuel avec les deux parents afin d'entendre la parole et les besoins exprimés de l'un comme de l'autre. En effet, le fait d'être chacun accompagné de « son » médiateur pourrait mettre à mal cette impartialité.

Enfin, chacune des personnes règle la séance au professionnel qui l'accompagne. Lorsqu'il s'agit d'un service conventionné, il existe de fait une équité dans le règlement des séances entre les parents.

POURQUOI ?

La médiation « en duo » est proposée ou acceptée par notre service lorsqu'il y a :

- Un éloignement géographique certain.
- Une impossibilité à se déplacer de par un handicap.

Ainsi nous avons fait le constat qu'en période de confinement où les services de médiation ne peuvent recevoir les personnes en présentiel, le cadre éthique et déontologique de notre pratique ne pouvait être garanti lors de rendez-vous par visioconférence : Enfants ou nouveaux conjoints présents lors des entretiens, enregistrements possible, charge émotionnelle trop importante, son ou image pouvant être coupés durant l'entretien etc. Nous avons donc fait le choix de suspendre ceux-ci.

La pratique de la médiation familiale est en continuel questionnement afin de répondre au mieux à l'évolution des situations personnelles et de la société.

La question du confinement nous a permis de réaliser que l'un des fondements de notre travail de médiateur familial est sans conteste la rencontre physique des parents dans cet espace spécifique qu'est la médiation familiale.



Pôle Justice Pénale des Mineurs

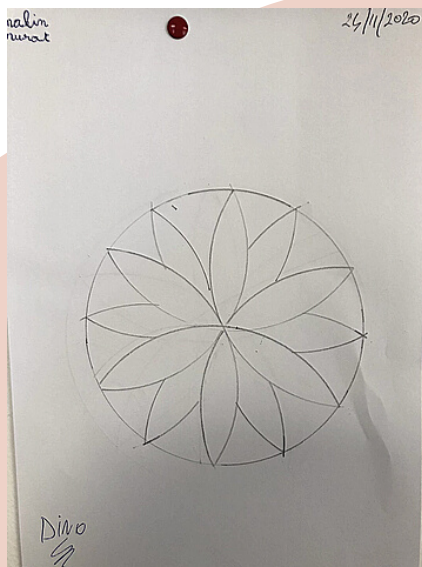
LES CER DE LANS EN VERCORS

LES DEUX SESSIONS DES CER ONT DÉMARRÉ



Et autant dire qu'il y a eu du mouvement et cela dans tous les sens du terme. Nous avons malheureusement dû faire face à des cas de COVID-19 (aussi bien au niveau des mineurs que des professionnels). Ce fut une période délicate, avec un absentéisme important, qui a nécessité l'engagement de toutes et tous. La disponibilité des équipes pluridisciplinaires nous a permis de faire face. A cette difficulté, s'est ajoutée l'accueil d'un mineur qui est venu mettre à mal le travail engagé depuis plusieurs semaines avec les autres mineurs. Ses passages à l'acte violents et répétés ont fait l'objet de dépôt de plainte de la part de certains professionnels ainsi que de l'équipe de direction. L'équipe de direction, en lien avec les différents partenaires, a permis une réorientation de ce mineur sur une autre institution.

La vie est souvent semée d'embûches et de difficultés. Mais ces difficultés doivent nous permettre de tirer des enseignements et renforcer nos convictions. La crise sanitaire que nous traversons, le confinement, les changements de paradigme fragilisent notre quotidien et nécessite une adaptation de chaque instant. C'est l'essence même de notre intervention auprès des jeunes que nous accompagnons. Nous adapter quotidiennement aux questionnements qu'ils génèrent en nous et cette capacité qu'ils possèdent de nous mettre toujours face à notre impuissance. La solution miracle n'existe pas. Mais en chacun de ces enfants, il y a du positif et de la compétence. Il est donc primordial de les regarder aussi sous cet angle-là. Les différentes formations proposées aux professionnels des CER doivent renforcer cette vision. Ces enfants sont l'avenir de la nation. Nous devons donc toujours avoir à l'esprit que la manière dont nous les accueillons et les accompagnons sera un élément important qui fera de cet avenir un possible à atteindre. D'ailleurs même dans les moments difficiles, ces petits arrivent toujours à vous surprendre. Après les tensions, les menaces et violences, ils sont capables de créativité.



Cette rosace dessinée par un mineur nous permet d'imaginer la lumière qui passe à travers la pénombre et les mosaïques témoignent de leur capacité à créer une œuvre à partir de morceaux de céramiques. Tout l'art de notre accompagnement éducatif est de leur montrer que la vie peut également se construire avec des blessures, des souffrances, des failles, mais aussi de l'espoir et de l'envie.

Pôle Accueil Étrangers



LE CADA LE CÈDRE



LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES BUREAUX

Sur le plan des investissements du CADA, il était prévu la rénovation des bureaux situés au 29 rue Alexandre Dumas sur Grenoble. Initialement, les travaux de rénovation auraient dû s'échelonner sur une période d'un mois à partir des vacances de Pâques en site occupé avec une mise à disposition de plusieurs bureaux par tranche de travaux.

Durant la période du confinement, l'association et la direction du Pôle Accueil Étrangers ont fait le choix de favoriser le télétravail tout en maintenant des temps de présences sur le site pour accompagner les résidents. Il a donc été décidé de faire débiter les travaux à partir du 1er mai en faisant intervenir les artisans à tour de rôle sur une période de trois semaines pendant laquelle les bureaux du CADA ont été fermés. Les permanences auprès des résidents ont eu lieu dans la salle de réunion (située en face des bureaux du CADA).

Cette salle nous a également servi d'espace mutualisé pour les salariés (administratif, comptabilité, direction), en lien avec l'organisation posée par la direction du PAE.

Ces travaux ont eu pour objectifs principaux l'amélioration des conditions de travail des salariés par une réfection des espaces de travail comprenant les sols, les murs et plafonds.

Nous avons également profité de ces travaux pour réorganiser un espace sanitaire qui comprend aujourd'hui des toilettes et une douche.

Ces travaux ont permis également une meilleure gestion des flux de l'accueil des résidents en modifiant et en améliorant l'espace d'attente et le bureau d'accueil.



Pôle Handicap



APPEL À PROJET EMAS : FOCUS SUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.

Objectif : Permettre la scolarisation en milieu ordinaire d'enfants en situation de handicap est une des premières étapes à l'inclusion sociale.

Un enjeu majeur auquel, le 14 juin 2019, la secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée des personnes handicapées, Sophie CLUZEL, a contribué par la publication d'une circulaire relative aux modalités des dispositifs innovants, avec notamment la création d'équipes mobiles d'appui médico-social (EMAS) pour la scolarisation des enfants en situation de handicap.

La mise en place de ces équipes a pour but d'apporter aux établissements scolaires et à leurs professionnels, soutien et expertise qui existent au sein des établissements et services médicosociaux (ESMS) grâce à des professionnels mobilisés, à cet effet.

Dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale en faveur du virage inclusif, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a lancé un appel à projet en juillet.

Fort du développement de ses compétences de « fonction ressource », le Pôle Handicap a fait part de sa candidature.

Nous avons appris fin octobre que celle-ci avait été retenue. La feuille de route de l'ARS vise une mise en service de l'équipe mobile dans le mois suivant l'accord.

Une équipe projet travaille dès à présent sur la mise en place de l'EMAS dont les missions sont :

- Conseiller, participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires,
- Apporter appui et conseils à un établissement scolaire, en cas de difficulté avec un - élève en situation de handicap,
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile,
- Conseiller une équipe pluridisciplinaire de MDPH Mettre en place des actions de sensibilisation et de formation sur le handicap et les outils d'adaptation et d'accompagnement,
- Décider d'effectuer ou de provoquer une intervention provisoire, selon la même approche que celle recherchée dans les PCPE, permettant le maintien de la scolarisation.

L'équipe sera sollicitée par les établissements scolaires ou mobilisée par l'ARS. L'EMAS n'a pas vocation à remplacer des structures existantes ni à délivrer des prestations directes d'accompagnement individuel d'élèves mais vient épauler les dispositifs existants.



Pôle Hébergement

LES JOURNÉES D'INTÉGRATION

Le Village de l'Amitié organise pour les nouveaux arrivants une journée dite « journée d'intégration ». Ce moment est un moyen privilégié qu'utilisent les équipes pour favoriser l'accueil des enfants au sein de l'institution et permet de nouer des liens et de créer un espace de confiance entre les éducateurs et les jeunes. Cette journée a pour vocation d'amener les jeunes à trouver leur place en apprenant à se connaître et à se respecter.

En général, le début de journée est consacré aux présentations des différents interlocuteurs (enfants, parents et éducateurs). Ensuite sont proposés selon les pavillons, des jeux, des sorties, des temps ludiques où chacun peut trouver sa place et apprendre à mieux connaître l'autre. Que ce soit, un bowling, du Laser Game ou autres activités, l'objectif reste de favoriser la cohésion du groupe. Les quilles qui ne tombent pas, les boules qui vont dans les rigoles, les tirs ratés ou réussis permettent de se découvrir, de rire et d'impulser une dynamique de groupe. Après tous ces efforts, un temps convivial autour d'un repas ou d'un goûter est organisé.

Cette année pour un groupe c'est une sortie à l'aquarium de Lyon, qui a été proposée, endroit rêvé pour un moment de découverte et de rencontre. Les enfants sont toujours émerveillés par la découverte des animaux, les adultes aussi d'ailleurs. La journée s'est terminée pour tous avec un goûter sorti du sac.

Pour le Service d'Accueil de Jour, le choix d'aller voir la mer s'est imposé pour ce temps d'intégration. Ce groupe a donc organisé une sortie dans le sud de la France. Même si le temps n'était pas au rendez-vous l'appel de la mer s'est fait sentir, ballade sur la plage, les pieds dans l'eau s'imposaient !

Une visite du centre-ville de Nîmes à la carte et à la boussole à la manière d'un jeu de piste a été proposé. Arrivé à bout de toutes les énigmes, chaque jeune s'est vu remettre un petit cadeau par l'office du tourisme (stylos, bonbons et pièce en or).

Le groupe a également eu l'opportunité de se rendre dans une réserve naturelle en Camargue. Chevaux, flamants roses, taureaux et oiseaux de toutes sortes étaient de la partie. En fin d'après-midi, direction le SEAQUARIUM au Grau du Roi, poissons multicolores, dents de requin, tout était magique.

Enfin, la journée s'est clôturée avec un traditionnel plat de moules frites.





RIEN N'EST PLUS IMPORTANT QUE DE
BÂTIR UN MONDE DANS LEQUEL TOUS
NOS ENFANTS AURONT LA POSSIBILITÉ
DE RÉALISER PLEINEMENT LEUR
POTENTIEL ET DE GRANDIR EN BONNE
SANTÉ, DANS LA PAIX ET DANS LA
DIGNITÉ.

KOFI ANNAN

BIENVENUE

aux salariés* qui nous ont rejoint entre Septembre et Octobre 2020



Solenne Bernadou :

Éducatrice Spécialisée, Pôle Justice Pénale des Mineurs

Paola Thomas :

Psychologue, Pôle Justice Pénale des Mineurs

Hachim Ahamada :

Moniteur Éducateur, Pôle Justice Pénale des Mineurs

Alassane Keita :

Moniteur Éducateur, Pôle Justice Pénale des Mineurs

Mathilde Lestra :

Éducatrice Spécialisée, Pôle Famille

Laiurane Fraisse :

Éducatrice Spécialisée, Pôle Hébergement

Alexandra Heit :

Éducatrice Technique, Pôle Justice Pénale des Mineurs

Sondes Tourabi :

Éducatrice Spécialisée, Pôle Justice Pénale des Mineurs

Blandine David :

Éducatrice Spécialisée, Pôle Justice Pénale des Mineurs

Clément Lopez :

Éducateur Sportif, Pôle Justice Pénale des Mineurs

Julia Couvert :

Assistante Administrative, Pôle Famille

Claire Cassin :

Assistante RH, Pôle Famille

Nadia Caillet :

Directrice du Pôle Famille

Isabelle Calvat :

Gestionnaire Comptable, Siège Social

*En CDI

LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a mis en évidence, si besoin était, les capacités d'adaptation et d'initiative des personnels de La Sauvegarde Isère. Ils ont poursuivi leur mission de protection et d'accompagnement en dépit des difficultés rencontrées.

Le CA a souhaité en tenir compte, dès le mois de juin 2020, en versant, en sus de la prime en faveur du pouvoir d'achat (perçue par 434 salariés) et de sa majoration au profit des bas salaires (88 salariés), une majoration Covid-19 présentiel (qui a été touchée par 190 salariés).

Depuis lors, certains de nos financeurs (ARS, PJJ, Préfecture) ont annoncé leur décision de prendre en charge une prime Covid-19, d'un montant maximum de 1000€ et selon des modalités propres à chacun. En revanche, notre principal financeur, le Conseil Départemental de l'Isère, n'a pas souhaité faire de même. On rappelle que la libre administration des collectivités locales est un principe constitutionnel. Toutefois, ce sont près des deux tiers des salariés de notre association qui se trouvaient ainsi fortement désavantagés. Les élus du personnel s'en sont fait écho en CSE. Le président Mr Détroyat a considéré que cette injustice devait être corrigée dans la mesure des possibilités de l'association.

Le CA a donc voté la mobilisation de fonds propres de La Sauvegarde Isère, à hauteur d'environ 183 000€, afin de permettre le versement d'une prime aux salariés dont les activités sont financées par le Conseil Départemental. Sans aller jusqu'au plafond de 1000€ fixé par les financeurs publics, elle pourra s'élever à 750€. La différence de traitement entre les personnels est donc réduite de façon significative.

La nouvelle prime Covid-19, qu'elle soit financée par l'ARS, la PJJ, la Préfecture ou La Sauvegarde Isère, s'ajoutera à la prime attribuée en juin 2020 et sera versée à tous les salariés de l'association ayant travaillé en mars et en avril 2020, en présentiel ou en télétravail. Les modalités d'attribution ont été négociées avec les organisations syndicales CGT et CFTD. A la demande des syndicats, elles ont été harmonisées entre les financeurs et une prime plancher de 150€ a été prévue. Le CA souligne la qualité du dialogue social qui a permis d'aboutir à la signature d'un accord d'entreprise.

Au total, le montant des primes versées aux salariés par l'association, sur ses fonds propres, en juin et en décembre 2020 s'élèvera à plus de 360 000€ dont plus de 240 000€ au titre de la Covid-19.

AGENDA

L'Assemblée Générale prévue initialement le **17 Décembre**, est annulée suite aux dernières mesures gouvernementales. La demi-journée associative est donc également reportée à une date ultérieure.

PAROLE AUX LECTEURS

Des avis, des remarques, des idées sur le contenu du journal ? N'hésitez pas à nous les



transmettre à l'adresse suivante :
sauvegarde@sauvegarde-isere.fr



Sauvegarde Isère

LE MAG DE LA SAUVEGARDE

Édité par la Direction Générale de la Sauvegarde Isère

Siège social : 15 bd Paul Langevin 38600 Fontaine | 04 76 49 73 54

Directeurs de la publication et de la rédaction : Claude Dély, Marjorie Taormina, Marine Alessi

Participation à la rédaction : L'ensemble du personnel de l'association

Rédacteur de mise en page : Marine Alessi

Crédit photo : Sauvegarde Isère